



Mobilité, sécurité routière, énergie, développement rural

Ce bulletin de décembre est l'occasion de vous faire part de l'état d'avancement de plusieurs projets engagés par le conseil communal en matière de mobilité, sécurité routière, énergie et développement rural.

En matière de mobilité

- Le cahier des charges pour la désignation d'un auteur de projet dont la mission sera de déterminer le tracé exact du « chaînon manquant » de l'itinéraire cyclable entre Jupille et La Roche d'une part, de rédiger le cahier des charges des travaux à mener d'autre part, a été lancé. L'ouverture des soumissions est prévue ce 19 décembre. Les travaux proprement dits débuteront en 2019. Les subsides sont acquis pour un montant de 369.240 euros.
- Nous avons également reçu une promesse de subside d'un montant de 100.000 euros pour la réalisation d'un nouveau tronçon cyclable qui permettra de rejoindre le passage du Ravel à Ronzon sur la RN833 (un peu avant la police en venant de La Roche), au cœur de Rendeux Haut, c'est-à-dire en passant derrière la Police, l'Ecole communale, le parc à conteneurs et rejoignant le futur parking en bas de l'Espace Schérés.
- Au rayon des mauvaises nouvelles, pointons l'état de la passerelle enjambant l'Ourthe à Ronzon. En effet, la structure basse de la passerelle est attaquée par un champignon. Renseignements pris, il s'agit du même champignon qui attaque les infrastructures en bois du Parc Chlorophylle à Manhay. Une expertise technique a été menée et des recommandations à suivre ont été formulées. Sur base de ce rapport d'expertise, une demande de devis a été sollicitée pour assainir les zones touchées. Nous attendons ce devis.

En matière de sécurité routière

- En concertation avec la Direction des routes régionales à Arlon, les travaux suivants ont été programmés l'année prochaine, sur les routes *régionales* qui traversent la commune :
 - ⇒ aménagements de sécurisation du carrefour des 4 Bras de Gênes : bande axiale rouge, grand panneau bleu de signalisation en provenance de La Roche vers Marche qui comportera deux grands flashs jaunes clignotants pour indiquer l'imminence du carrefour, bandes sonores de part et d'autre du carrefour, sur la grand route ;
 - ⇒ pose de balises interdisant le stationnement des véhicules à proximité du carrefour de Marcourt sur la RN888. Ce dispositif permettra de sécuriser les véhicules qui, venant de Marcourt, « montent » sur la RN888 (La Roche – Hotton).
- Concernant les routes *communales*, les travaux d'amélioration du tronçon Rendeux-Haut à Chéoux sont achevés. Un marquage et une signalisation adéquate à hauteur du carrefour dit « Inzéri » ont été installés. Ceci ne doit évidemment pas empêcher les automobilistes de rester prudents.
- Plusieurs radars préventifs sont venus s'ajouter à ceux installés

précédemment : entrée de Chéoux en venant de Nohairé, entrée de Marcouray en venant de Cielle.

En matière d'énergie

- Dans le cadre des travaux d'Utilisation Rationnelle de l'Energie des Bâtiments (UREBA), les travaux pour l'école communale ont été adjugés à la somme de 651.987,88 euros t vac, à l'entreprise Laurenty Bâtiments S.A. de Liège. Les travaux consisteront au remplacement des « vélux » et coupoles de toitures, des menuiseries extérieures, à l'habillage des murs en panneaux thermomodurcissables, en l'installation d'un nouveau chauffage et d'une ventilation ainsi que de stores pare-soleil et d'occultation motorisés. Les travaux seront subsidiés à concurrence de 30 à 80% selon les postes. Ils devront être finalisés pour le mois de juin 2018, faute de perdre le subside acquis.
- Parmi les projets du Groupe d'Actions Locales (GAL) auxquels nous participons, figure le projet intitulé « *Energie renouvelable et rénovation énergétique* ». Dans ce projet, figure notamment une action baptisée *RénovEnergie*, dont le concept est le suivant :
 - ⇒ il s'agit d'un service que la commune offre gratuitement à ses citoyens ;
 - ⇒ l'opération de rénovation peut concerner aussi bien un habitat privé qu'un commerce, qu'une PME ou qu'une exploitation agricole ;
 - ⇒ les travaux sont réalisés par des entreprises locales de rénovation réunies dans un groupement d'entreprises. Il peut s'agir de travaux d'isolation, d'installation de panneaux solaires et/ou photovoltaïques, d'installation de pompe à chaleur, etc.
 - ⇒ procurer une aide pour aider les citoyens à trouver des modes de financement adaptés à leur situation ainsi qu'un service d'accompagnement administratif et de suivi technique de leur chantier.

L'objectif final du concept *RénovEnergie* vise donc à apporter une aide concrète aux habitants pour réduire leur consommation d'énergie et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, en recourant à des énergies renouvelables.

Une information précise vous sera apportée lors du lancement de l'opération, dans les semaines à venir.

L'action se poursuivra au maximum 3 années. Les communes du GAL interviendront financièrement au prorata de leur population, soit 1.036 euros pour Rendeux. Cette intervention maximale annuelle est un

complément de budget à notre participation globale au GAL (5.000 euros/an).

En matière de développement rural

- Concernant les derniers travaux à mener dans le cadre de la finalisation de la première opération de développement rural (PCDR 1) :
 - ⇒ Les travaux d'aménagement du parking pour une septantaine d'emplacements, au bas de l'Espace Schérés, c'est-à-dire le long de la route menant du carrefour central de Rendeux à Beffe vers le cœur de Rendeux-Haut, ont été adjugés à l'entreprise Mathieu s.a. de Wicourt (Bastogne) au montant de 425.045,74 euros t vac. Le subside est de 80%. Les travaux débuteront en 2018, dès que les conditions climatiques le permettront.
 - ⇒ Pour l'extension envisagée de la salle de Beffe, une réflexion est en cours, car au terme de l'adjudication des travaux, le devis qui se montait à 430.000 euros t vac a été largement dépassé par l'offre la moins chère présentée, à savoir 544.584,40 euros. La question se pose donc de savoir s'il ne serait pas plus pertinent, pour autant que le subside reste acquis, d'envisager l'implantation d'une nouvelle salle sur l'emplacement actuel du chapiteau. Dans cette hypothèse, le moment opportun, les habitants de Beffe, Trinal et Magoster seront conviés pour formuler leurs propositions sur l'emplacement précis et sur les besoins fonctionnels de la salle en elle-même.
- Concernant le démarrage de la deuxième opération de développement rural (PCDR 2), six réunions d'information et de consultation de la population ont eu lieu. Nous remercions la septantaine d'habitants qui ont consacré de leur temps à venir communiquer leurs premières suggestions. Lorsque vous lirez ces lignes, la séance de restitution, c'est-à-dire la synthèse des attentes exprimées, aura été présentée à la population, ce 14 décembre, à l'Espace Schérés. Je remercie la Fondation Rurale de Wallonie et l'asbl Orthogone pour leur soutien appréciable dans la démarche.

Pour rappel, le site www.rendeuxpcdr.info, géré par la Fondation Rurale de Wallonie, est spécialement dédié à l'état d'avancement du processus d'élaboration de notre PCDR.

Benoît TRICOT